

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Les Chanoines Réguliers de S.  
Augustin réunis en Confédération

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1959, numéro spécial, p. 2-10

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

# Les Chanoines Réguliers de S. Augustin réunis en Confédération

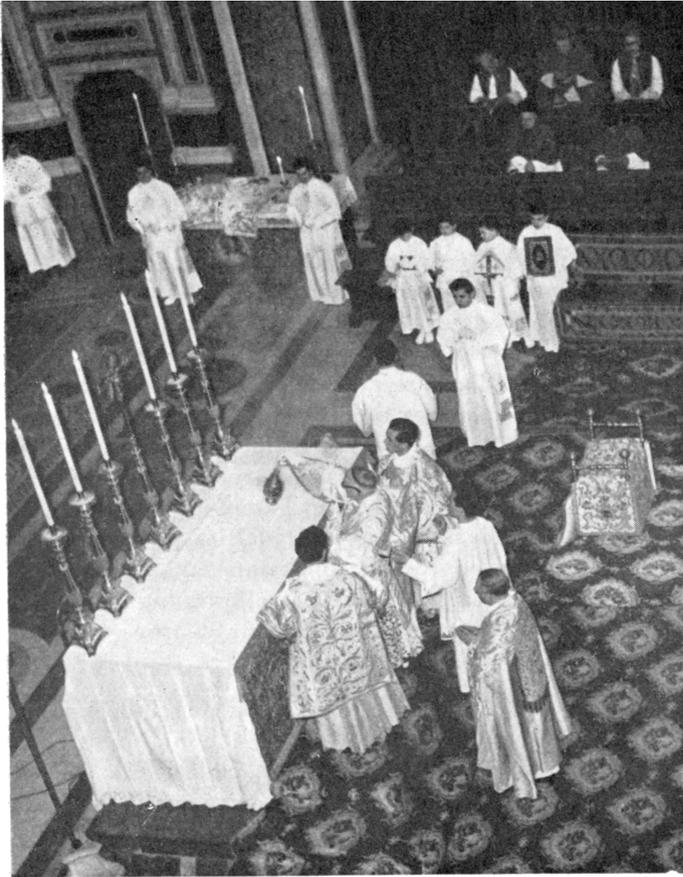
« *Foedus Caritatis* »

Il semble que les exigences de l'apostolat moderne doivent à la fois donner et demander à l'Ordre canonial un renouveau d'activité, d'actualité. En effet, la tâche pastorale est devenue si lourde en bien des pays que le clergé des diocèses a dû faire appel à la collaboration de maints religieux qui, normalement, étaient orientés vers d'autres œuvres ou d'autres formes de vie. Par ailleurs, il est des vocations qui ont besoin, pour persévérer et porter le plus de fruits possible, d'avoir l'appui d'une famille religieuse à laquelle ils demeurent incorporés et qui les aide de toutes manières. L'Ordre canonial offre à ses membres cette sorte d'idéal : le chanoine régulier peut être destiné au ministère des paroisses tout en demeurant greffé sur une vie communautaire. C'est là un aspect qui n'en exclut aucun autre : ni la vie liturgique à laquelle un chanoine voue un amour de prédilection, ni non plus l'enseignement dans les collèges, la pensée chrétienne étant très authentiquement transmise si elle l'est par des prêtres.

Ministère paroissial, culte solennel dans les églises, enseignement : tels sont les buts que poursuivent avant tous

autres les diverses branches de chanoines réguliers. Cette identité d'action n'avait pas jusqu'à ce jour amené à se grouper les nombreuses Maisons canoniales répandues çà et là dans le monde. Celles-ci demeuraient séparées, presque inconnues les unes aux autres. Cet isolement pouvant s'avérer un jour préjudiciable, le Saint-Siège a émis le vœu que des liens plus étroits unissent désormais les familles canoniales, que les chanoines réguliers aient tous conscience d'appartenir à une seule et grande famille spirituelle. Ce désir est aujourd'hui chose réalisée. Les chanoines réguliers du Latran disséminés en plusieurs pays, avec leur siège central à Rome ; les chanoines d'Autriche, ceux de la Congrégation hospitalière du Grand-Saint-Bernard et ceux de Saint-Maurice ont formé entre eux une sorte de Confédération, un *Foedus caritatis*, qui les groupe en une même institution hiérarchique. Ce groupement est régi désormais par une Constitution qui détermine le sens et l'ampleur de l'union et qui en fixe les diverses autres modalités juridiques. Ce document, cette charte de fondation fait l'objet d'un document pontifical, le Bref apostolique du 4 mai dernier, dont nous publions tour à tour ci-après le texte original et la traduction française.

On peut rappeler à cette occasion que l'idée d'une fédération spirituelle dans l'Ordre canonial n'est pas chose nouvelle, puisque, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Abbé général des chanoines du Latran, Mgr Calliste Magnoni, établissait par lettres officielles du 17 septembre 1716 une alliance spirituelle avec l'Abbé et le Chapitre canonial de Saint-Maurice. A lire ce document, on est frappé de constater que ce qui s'est fait récemment n'ajoute à l'union d'alors que des précisions d'ordre administratif et juridique. Force nous est d'avouer que les institutions, si nulle solennité de droit n'en vient définir la portée et protéger l'existence, sont assez vite négligées et vouées à l'oubli. Veuille Dieu assurer à la Confédération de 1959 longue vie, joie confraternelle, rayonnement spirituel dans l'Eglise de notre temps !



Office pontifical au Latran

S. Exc. Mgr Haller, Abbé-Primat, célèbre l'Office pontifical à l'autel absidal de l'Archibasilique du Latran (25 mai 1959)

La nouvelle Constitution de l'Ordre des chanoines réguliers prévoit que ce groupement religieux soit dirigé par un Abbé-Primat dont les fonctions sexennales sont attribuées tour à tour à chacune des quatre branches fédérées. Cependant, il appartenait au Souverain Pontife de désigner le premier Abbé-Primat. Sa Sainteté Jean XXIII en fit l'honneur à l'Abbé de Saint-Maurice, eu égard à la dignité épiscopale dont celui-ci est revêtu. C'est ainsi que S. Exc. Mgr Haller peut ajouter ce titre à ceux qu'il possède déjà et donner à cette nouvelle charge le prestige et la bienfaisance qu'on en attend.

C'est à Rome, bien sûr, que devaient s'accomplir ou tout au moins s'inaugurer ces changements de structure dans l'Ordre canonial. On les fit coïncider avec les fêtes qui y commémoraient le neuvième centenaire du Synode du Latran, de cette solennelle assemblée qui, en 1059, sous la présidence du Pape Nicolas II, établit une distinction entre chanoines séculiers et chanoines réguliers, ces derniers étant à l'origine de l'actuelle Congrégation des chanoines réguliers du Latran.

Le nouvel Abbé-Primat, S. Exc. Mgr Haller, célébra le 25 mai un pontifical solennel à l'autel absidal de la Basilique patriarcale du Latran, cependant qu'avaient pris place dans le chœur S. Em. le cardinal Benoît Aloisi Massella, archiprêtre de la Basilique et Camerlingue de la Sainte Eglise Romaine, NN. SS. Joseph Soetemans, Abbé général des chanoines réguliers du Latran, Gebhard Koberger, Prévôt de Klosterneubourg et Abbé général de la Congrégation d'Autriche, Angelin Lovey, Prévôt et Abbé général de la Congrégation du Grand-Saint-Bernard, accompagné de M. le chanoine Charles Giroud, enfin Mgr Charles Egger, Abbé titulaire de Santa Maria della Pace et Procureur des Congrégations confédérées. Plusieurs personnalités du monde romain honoraient cette cérémonie de leur présence, notamment S. E. le Baron Kripp, Ambassadeur d'Autriche près le

Saint-Siège, le lieutenant-colonel Ruppen, de la Garde Suisse et ancien élève de Saint-Maurice, des représentants des Ordres religieux et de nombreux autres prélats, parmi lesquels nous noterons spécialement le R. P. Aramburu, vicaire général de l'Ordre des Ermites de S. Augustin, et le R. P. Behrli, représentant Mgr Kaelin, Abbé-Primat de la Confédération bénédictine : apportant l'un et l'autre un sympathique témoignage de confraternité, le premier sous la commune égide de S. Augustin, le second comme délégué de la Confédération monastique parallèle à la nouvelle Confédération canoniale. Ajoutons encore que S. Exc. Mgr Haller était accompagné de MM. les chanoines Georges Rageth et Jacques Haas.

Au cours de la cérémonie fut promulgué le Bref apostolique qui établit le nouveau statut de l'Ordre canonial. Aussitôt après retentit le chant du *Te Deum*, cependant que les chanoines réguliers présents apportaient leurs hommages au nouvel Abbé-Primat.

Cette commémoration fut encore marquée d'une séance académique en la Salle Jules II, près de la Basilique de Sainte-Agnès à la Via Nomentana, au cours de laquelle on put entendre une magistrale conférence de Mgr Egger sur *L'Ordre des Chanoines réguliers de saint Augustin à la lumière du Synode du Latran de 1059*. S. Exc. Mgr Haller prononça également une allocution dans laquelle il exprima, en tant que premier Primat de la nouvelle Confédération, les remerciements dus à tous les artisans de ces journées à la fois commémoratives et inaugurales. Ajoutons qu'un distingué quatuor de musique de chambre prêta son concours à cette réunion et charma tout le monde par la parfaite exécution d'œuvres de Dvorak, Boccherini et Mendelssohn.

Enfin, les journées romaines eurent leur apogée dans l'audience solennelle que S. S. Jean XXIII accorda le lendemain, 26 mai, aux Prélats et chanoines réguliers présents à ces fêtes d'anniversaire et de coordination. Notre Abbé-évêque conduisit ses confrères auprès du

Saint-Père et lui exprima le très sincère merci de tout l'Ordre canonial pour sa large et insigne bienveillance. Cette reconnaissance, l'Abbé-Primat et les Abbés généraux des diverses Congrégations voulurent la concrétiser dans de modestes présents, notamment dans une effigie de saint Laurent Giustiniani qui rappellerait au cœur du Souverain Pontife la chère cité des lagunes, puisque Giustiniani y fut d'abord chanoine régulier à San Giorgio in Alga, puis premier Patriarche de Venise.

Le Pape voulut bien répondre à ces hommages par un mot d'encouragement paternel. Ce discours pontifical, dont nous transcrivons plus loin le texte complet, toucha profondément les cœurs : nulle autre parole n'eût été plus opportune ni plus reconfortante en ce tournant de l'histoire de l'Ordre.

### *Joie de l'Abbaye*

La Communauté abbatiale tout entière s'est vivement réjouie de l'honneur qui venait d'échoir à son Supérieur. Sa joie alla même grandissant dès qu'elle apprit les circonstances au milieu desquelles s'était accomplie la promotion de Mgr Haller, dès qu'elle prit connaissance de la pensée pontificale telle qu'elle ressort et du Bref apostolique et de la Lettre que S. S. Jean XXIII a aussitôt adressée au nouveau Primat de l'Ordre canonial, documents dont on admirera l'élégante latinité, la pensée profonde, l'exacte spiritualité.

C'est le 2 juin qu'au cours du repas de midi M. le Prieur présenta à l'Abbé-Primat ses compliments et ses vœux. Il souligna combien notre Maison partageait l'honneur qui était fait à son Supérieur et il mit en lumière avec beaucoup d'à-propos l'une ou l'autre parole du discours de Jean XXIII. Peu de temps après ce fut au tour des étudiants de dire leurs respectueuses félicitations à Mgr Haller. Ainsi, toute la famille abbatiale s'est unie dans la joie du cœur et la ferveur reconnaissante à l'événement qui a placé l'Abbé-évêque de Saint-Maurice à la tête de l'Ordre canonial.

## *Témoignages d'amitié*

La promotion de Mgr Haller à la Primatie des Chanoines réguliers a eu un très large et sympathique retentissement tant dans la presse de notre pays que chez les amis de notre Abbaye.

Les journaux de Suisse, notamment ceux d'inspiration catholique et ceux de notre canton, ont publié cette nouvelle en l'accompagnant des plus aimables commentaires.

D'autre part, Son Excellence a reçu de nombreux messages de félicitations, parmi lesquels il nous plaît de signaler ceux du Gouvernement cantonal du Valais, des Autorités de la Ville de Saint-Maurice, de Son Exc. Mgr Testa, Nonce apostolique, de LL. EE. NN. SS. Jelmini et von Streng, Doyen et Vice-Doyen de l'Episcopat suisse, ainsi que de plusieurs autres Evêques, Abbés et Prélats, de M. Enrico Celio, ancien Président de la Confédération, et de maints amis ou anciens élèves de l'Abbaye. Les Chanoinesses régulières de S. Augustin eurent elles aussi la délicatesse d'adresser de Belgique un message au premier Primat de l'Ordre canonial.

## *Contacts fraternels*

Au cours de son séjour romain, Mgr Haller eut sa résidence chez les chanoines réguliers du Latran, dans leur maison annexée à la vénérable basilique de Sainte-Agnès à la Voie Nomentane. Il y reçut l'accueil le plus cordial, comme ce fut d'ailleurs le cas chaque fois qu'il se rendit en la Ville éternelle et résida dans l'une ou l'autre maison des chanoines réguliers du Latran. Ceux-ci, depuis bien des années déjà, ont ouvert les portes de leur Collegio San Vittore à nos jeunes confrères étudiant à Rome. Aussi des liens d'amitié et de confraternité reconnaissante s'étaient-ils déjà créés entre

nos Communautés. La Primatie qui vient d'être instituée ne manquera pas de renforcer encore ces liens, d'autant que les Maisons romaines de la Congrégation latérane paraissent tout naturellement désignées pour accueillir le Primat quand ses fonctions l'appellent au centre de la Chrétienté.

En séjournant chez eux, le nouvel Abbé-Primat prenait donc contact en tout premier lieu avec les chanoines réguliers du Latran. Sa deuxième visite officielle fut pour la Congrégation hospitalière du Grand-Saint-Bernard. S. R. Mgr Angelin Lovey eut, en effet, la cordiale délicatesse d'inviter le nouveau Primat à présider la fête de S. Bernard de Mont-Joux, le 15 juin.

Un soleil merveilleux faisait de cette journée le temps idéal pour qui peut s'élever jusqu'à une haute altitude... Mgr Haller chanta la messe pontificale en l'église abbatiale du Grand-Saint-Bernard en présence de la Communauté et d'une nombreuse assistance d'amis, d'invités et de pèlerins. A l'évangile, le Révérendissime Prévôt fit précéder son homélie d'une adresse au Prélat qu'il recevait. Un peu plus tard, à la table conventuelle, Mgr Lovey redit encore, avec une cordialité que ne limitait plus le contexte d'une cérémonie sacrée, quelle joie lui-même et ses chanoines avaient éprouvée des récents événements de l'Ordre canonial, et quelle ferveur l'on peut désormais attendre dans nos amitiés traditionnelles et dans des œuvres d'inspiration identique. Répondant à ces paroles si aimables, Mgr Haller manifesta avec quel empressement il avait répondu à l'invitation de Mgr Lovey. La nouvelle Primatie vient heureusement corroborer une très ancienne amitié entre nos Maisons, une confraternité scellée dans l'appartenance à un Ordre commun, dans la participation à une même spiritualité, dans des études souvent faites ensemble, dans le service enfin d'un même pays... Il exprima sa gratitude au Révérendissime Prévôt pour avoir aidé à créer la Confédération canoniale et pour avoir souhaité, y voyant un honneur

pour le Valais et la Suisse même, que l'Abbé-évêque de Saint-Maurice en fût le premier Primat.

Ces toasts — auxquels vint s'ajouter, dans l'intimité du Noviciat, le compliment des jeunes confrères de la Congrégation bernardine — furent échangés au milieu de très nombreux chanoines du Saint-Bernard et de plusieurs hôtes laïques, entre autres des présidents des communes avoisinantes (Orsières, Bourg-Saint-Pierre, Saint-Rémy-Bosse) et des représentants des douanes suisses et italiennes.

Inoubliable journée que celle de ce 15 juin 1959, sous le regard bienveillant du saint Patron des alpinistes et des populations montagnardes !

Mentionnons enfin l'aimable invitation que Mgr Gebhard Koberger, Prévôt de Klosterneubourg et Abbé général de la Congrégation autrichienne des Chanoines de S. Augustin, a adressée à Son Exc. Mgr Haller. Le nouvel Abbé-Primat se fera une joie de répondre à cette invitation en se rendant en novembre dans cette Autriche voisine et amie, dont les illustres et anciennes Abbayes canoniales de Klosterneubourg, de Saint-Florian, d'Herzogenbourg, de Voralpe — pour ne citer que celles-là —, comptent parmi les plus imposants monuments d'art et les principaux centres de culture religieuse.

Cette visite prochaine de l'Abbé-Primat ne manquera pas d'affermir elle aussi les relations fraternelles entre les diverses familles canoniales.

Puissent ces liens nouveaux former une page particulièrement féconde dans l'histoire des Chanoines réguliers et démontrer que ce très ancien Ordre sait renouveler sa vitalité et affirmer la cohésion de ses membres quand l'exigent et le désire le Saint-Père et les dimensions sans cesse accrues à l'échelle mondiale de l'apostolat moderne.

Georges REVAZ